

la nation a toujours fait à ceux d'entr'eux qui ont été nos prisonniers.

“ Nous éprouvons une vraie satisfaction de pouvoir déclarer que nous n'appréhendons nullement pour la sureté de la colonie ; cependant nous prendrons les mesures les plus efficaces pour mettre les biens et les droits des habi'ans en sureté. ” (†)

Quelques jours après, la milice de Kamouraska reçut l'ordre de descendre à la Pointe Lévy : on fit passer celle de l'Île d'Orléans sur la rive du nord, et celles d'au-dessus de Québec eurent ordre de descendre, par compagnies, avec des vivres pour un mois. Il fut aussi assigné dans les bois, des endroits particuliers, où les vieillards, les femmes et les enfans devaient se retirer, avec les bestiaux, à la première nouvelle de l'approche de la flotte anglaise. Afin que l'approche de l'ennemi fût connue aussitôt que possible, il fut établi trois postes à signaux, sous la direction de trois officiers de confiance. Le premier poste, établi à l'Île du Portage, fut assigné à Mr. De Léry ; le second, établi sur une hauteur à Kamouraska, était sous la direction de Mr. de MONTESSON, et le troisième, sur l'Île d'Orléans, sous celle de Mr. de Lanaudière.

Outre ces arrangemens, il fut tenu à Montréal un grand conseil de guerre, pour aviser aux moyens de défendre efficacement la colonie, dans le cas où les Anglais l'attaqueraient simultanément sur différents points. Ces dispositions devenaient d'autant plus nécessaires, qu'on avait eu avis qu'une armée de vingt mille hommes, sans le général Wolfe, devait remonter le fleuve pour attaquer Québec ; qu'une armée de trente mille hommes, aux ordres du général Amherst, devait venir par le lac Champlain ; et une autre, de six mille, par la voie d'Oswego. Après s'être réuni plusieurs fois sans rien conclure, le conseil en vint à ces résolutions : Qu'un corps de troupes, sous le marquis de Montcalm et deux autres officiers généraux, MM. de Lévis et de Sennezergues, seraient postés à Québec ; que M. de Bourlamaque se rendrait à Carillon ; avec ordre de détruire les fortifications, et de descendre le lac, dans le cas de l'approche des Anglais, pour s'établir à l'*Île aux Noix*, et y faire face à l'ennemi, afin de l'empêcher de pénétrer dans le pays ; que les petits forts de la *Pointe au Baril* et de la *Présentation* seraient abandonnés, comme incapables de défense ; mais qu'un corps de troupes serait posté à la tête des Rapides, et y élèverait de forts retranchemens. Le chevalier de La Corne fut choisi pour ce dernier service, et prit avec lui huit cents hommes, tant troupes réglées que miliciens.

(†) Nous devons avertir que nous ne donnons pas ici la copie d'un document original, mais une retraduction de la traduction de Mr. Smith.